

de l'opinion. Tous se comportent comme des autorités de fait, aptes à exprimer les sentiments du pays. Le caractère unilatéral des institutions politiques ne correspond plus à cette mentalité nouvelle. Derrière la fiction de la Charte consentie se découvre la réalité d'un contrat liant la nation au souverain. Les desseins ne vont pas plus loin. Tous sont loyaux sujets. Le constitutionnalisme ne s'impose pas en un jour.

En 1847 comme en 1842 on parle toujours très peu du peuple. Politiquement il n'existe pas. Quand les Etats parlent des « grands intérêts du Pays » qui « sont à peu près satisfaits » ils ne pensent certainement pas aux intérêts de la masse rurale. Celle-ci vit pourtant dans des conditions généralement tristes. La vieille économie rurale ne nourrit plus son homme. Les mauvaises récoltes des dernières années, le renchérissement des denrées, une loi prohibant les toitures de chaume, les traitements des fonctionnaires, le montant de la liste civile augmentent le mécontentement. La seule parole qui soit entendue dans les campagnes est celle des prêtres, et on sait à quel degré le vicairé apostolique a su conquérir les sympathies populaires. Issu des mêmes couches le prélat y jouit d'une autorité que n'ont jamais connue les notables du pays. Les travailleurs, les « compagnons », la plèbe des faubourgs de la ville forment cette « classe inférieure » à laquelle le conseil de gouvernement accorde si peu d'estime ; trop peu nombreux, s'expatriant facilement (les « compagnons » passent volontiers en France et en Belgique) ils vivent à l'écart de la nation. Il n'en est que plus étonnant que quand la tourmente de 1848 passe sur l'Europe ils sont eux aussi saisis un moment par l'effervescence générale.

\* \* \*

Partout la révolution de 1848 est précédée de mouvements réformistes. Dans les Etats de la Confédération les adversaires de l'absolutisme princier s'agitent. Il y a les radicaux, Herwegh et Freiligrath dont un recueil de poésies politiques publiées en 1846 sous le titre français de *Ça ira* persifle la royauté et la caste militaire. Hoffmann von Fallersleben préconise l'abolition des titres de noblesse et l'introduction du régime parlementaire. Henri Heine rédige des pamphlets contre le roi de Prusse et les autres princes allemands ; pourtant un autre émigré, Boerne, le trouve décevant. Cette agitation reste isolée quand même. Il faut attacher plus d'importance à un certain esprit libéral qui se manifeste dans les milieux dirigeants de divers Etats et s'efforce de réagir contre le particularisme conservateur et le régime de stagnation politique. La Prusse, moins libérale que les Etats du sud-ouest, moins réactionnaire que les petites principautés du Nord, prend des décisions prudentes. Frédéric-Guillaume IV réunit en 1847 une manière de Chambre des représentants des provinces, première concession au principe de la représentation nationale. A son